

Aux 4 quatre Ventres

Affaires à conclure à Marseille

Les lundi 10 et mardi 11 mai 2021, Yonathan Chamla et Romain Rudondy, assistés de Paul Azzopardi et Diane Chatelet, organisent deux journées d'expertise gratuite à leur Étude de la rue Paradis. C'est le moment de connaître la valeur de vos biens

Fondée en juillet 2017 par Yonathan Chamla et Romain Rudondy, commissaires-priseurs associés, la Maison R & C est rapidement devenue une référence dans le domaine des maisons de ventes marseillaises. D'abord installée sur le Prado,

l'étude est désormais implantée au numéro 224 de la rue Paradis. Une belle salle d'exposition et de ventes est désormais à la disposition du public. A noter que la Maison R&C dispose d'une seconde salle des ventes, rue Drouot, à Paris. « En deux ans, plus de 30 ventes ont été effectuées et plus de 7000 objets proposés.

Parmi ceux-ci plusieurs ont été vendus plus de 100 000 euros, dont un magnifique diamant, une oeuvre de Chagall et un bronze de Giacometti », explique enthousiaste Yonathan Chamla. Et Romain Rudondy de reprendre, « Nous allons accélérer le rythme des ventes et ouvrir de nouveaux départements de spécialités comme, par exemple, la maroquinerie, les montres, la photographie, la Corse, etc. ».

Parmi les moments forts d'une étude, les journées d'expertises s'avèrent primordiales pour découvrir de nouveaux objets, mettre un prix sur un



De gauche à droite, Paul Azzopardi, « d'Affaire Conclue », Yonathan Chamla et Romain Rudondy, commissaires-priseurs de la Maison R & C

tableau oublié, un bijou de famille, un meuble ancien un peu délaissé. Pour ces instants d'échanges, de rencontres et de découvertes, les deux commissaires-priseurs marseillais ont décidé de faire appel

à un consultant de renom : Paul Azzopardi. Antiquaire, expert et fin connaisseur du marché de l'art, Paul Azzopardi est également bien connu des téléspectateurs puisqu'il est l'un des référents et acquéreurs attirés avec, entre autres, Julien Cohen et Pierre-Jean Chalçon de l'émission à succès, animée par Sophie Davant, « Affaire Conclue », sur France 2. A noter également la présence de Diane Chatelet, brocanteuse, et acheteuse de ladite émission TV. Lors de ces journées d'importance, seront expertisés, bijoux, meubles, tableaux, montres, objets d'art... Venez nombreux, nul n'est à l'abri d'une bonne surprise !

Maison R & C
224, rue Paradis
13006 Marseille
Tél : 04 91 09 53 01
Expertises :
Lundi 10 et
mardi 11 mai 2021
de 10h à 18h



Diane Chatelet

VIE DES SOCIETES

Rectificatif à l'avis paru dans La Provence du 28/04/2021 concernant la SAS L'EPICERIE DE CARINE - CASSIS, il y a lieu de lire : objet : L'exploitation d'une activité d'épicerie fine, primeurs, traiteur, pâtisserie, viennoiserie, sandwicherie, négoce de pain, négoce d'ustensiles de cuisine, fromages, vente à emporter et dégustation sur place, Et plus généralement toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, économiques ou juridiques, financières, civiles ou commerciales, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à cet objet ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires.

Rectificatif l'annonce parue dans La Provence le 05/05/2021 (n° 171769) concernant la SARL SERIES DECORATION, il convient de lire : Suivant AGE 29/01/2021.

ANNONCES LEGALES

VILLE D'ARLES

APPROBATION DE LA MODIFICATION SIMPLIFIEE N°2 DU PLAN LOCAL D'URBANISME ET DU BILAN DE LA MISE A DISPOSITION AU PUBLIC

Par délibération n°2021-0088 en date du 28 avril 2021, le conseil municipal a approuvé la modification simplifiée n°2 du Plan Local d'Urbanisme ainsi que son bilan de mise à disposition du dossier.

La délibération est affichée en mairie d'Arles pendant 1 mois à compter du 29 avril 2021.

Le dossier peut être consulté en Mairie d'Arles, à la Direction de l'Aménagement du Territoire, au Pôle des Services Publics, 2ème étage, bureau 225 au 11 rue Parmentier, 13200 Arles, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30 (sauf jours fériés locaux et nationaux).



AVIS

DROIT DE PREEMPTION URBAIN SUR LA COMMUNE D'EGUILLES

Par délibération n° URBA 025-9876/21/CM en date du 15 avril 2021, le Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence a confirmé l'instauration d'un droit de préemption urbain sur l'ensemble des zones urbaines (U) et à urbaniser (NA) du Plan d'Occupation des Sols de la commune d'Eguilles.

Cette délibération ainsi que le plan précisant le périmètre d'application du droit de préemption urbain font l'objet d'un affichage en mairie de la commune d'Eguilles ainsi qu'au siège de la Métropole Aix-Marseille Provence.



AVIS

INSTAURATION DU DROIT DE PREEMPTION RENFORCEE SUR LE SECTEUR DES JALASSIERES COMMUNE D'EGUILLES

222484



AVIS

INSTAURATION DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN SUR LA COMMUNE DE SAINT-PAUL-LES-DURANCE

Par délibération n° URBA 024-9875/21/CM en date du 15 avril 2021, le Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence a approuvé l'instauration d'un droit de préemption urbain sur les périmètres des zones UA, UB et UD du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Saint-Paul-Les-Durance.

Cette délibération ainsi que le plan précisant le périmètre d'application du droit de préemption urbain font l'objet d'un affichage en mairie de la commune de Saint-Paul-Les-Durance ainsi qu'au siège de la Métropole Aix-Marseille Provence.



COMMUNE DE NANS LES PINS

ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE À LA MODIFICATION DU PLU

1ÈRE PARUTION

Par arrêté n° 21-131 du 28/04/2021, M^r le Maire de Nans les Pins a ordonné l'enquête publique relative à la modification du PLU.

A cet effet M^r Porcher a été désigné comme commissaire enquêteur par ordonnance du Président du Tribunal Administratif de Toulon.

L'enquête publique se déroulera durant 32 jours consécutifs, du 25/05/2021 à 8 heures 30 au 25/06/2021 à 17 heures inclus.

Les pièces du dossier (dossier de PLU modifié et avis des Personnes Publiques Associées et Consultées) ainsi que le registre d'enquête, à feuillets non-mobles, coté et paraphé par le Commissaire-Enquêteur, seront déposés en mairie de Nans les Pins pendant toute la durée de l'enquête publique aux jours et heures habituels d'ouverture (Lundi, mercredi et vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00; Mardi et jeudi : de 8h30 à 12h00; Samedi: de 8h30 à 12h00).

Les informations et pièces relatives à l'enquête publique seront également disponibles sur le site internet de la commune: www.mairie-nanslespins.fr

Durant cette période, chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre déposé en mairie à cet effet ou par voie électronique à l'adresse suivante: urbanisme@mairie-nanslespins.fr (à l'attention du commissaire enquêteur)

Le Commissaire Enquêteur recevra le public en mairie de Nans les Pins le mardi 25 mai 2021 de 08h30 à 12h00 (début de l'enquête), le mercredi 09 juin 2021 de 14h00 à 17h00, le mercredi 16 juin 2021 de 14h00 à 17h00 et le vendredi 25 juin 2021 de 14h00 à 17h00 (clôture de l'enquête)

L'arrêté d'enquête publique est consultable en mairie de Nans les Pins, sur tous les lieux habituels d'affichage, et sur le site internet de la commune.

Le Maire
Olivier ARTUPHEL

APPEL D'OFFRES

AVIS D'ATTRIBUTION

MAÎTRE D'OUVRAGE :
Société Française d'Habitations Economiques (SA d'HLM)
1175 Petite Route des Milles - CS 40650
13457 Aix-en-Provence - Cedex 4
Téléphone : 04 13 57 04 30
Télécopie : 04 13 57 04 84

PROCÉDURE :
Marché de services passé selon une procédure adaptée conformément à l'article L.2123-1 du Code de la Commande Publique.

OBJET DU MARCHÉ ET ALLOTISSEMENT :
Le marché a pour objet la passation d'un marché de maîtrise d'œuvre pour la sécurisation des toitures d'une part et d'autre part, d'un audit sur l'optimisation des toitures terrasses de la SFHE.

LE MARCHÉ EST DÉCOMPOSÉ EN TROIS LOTS GÉOGRAPHIQUES :
- Lot N°1 : Région PACA (51 résidences)
- Lot N°2 : Régions Occitanie - Rhône-Alpes (61 résidences)
- Lot N°3 : Région Corse (5 résidences)

INFORMATIONS SUR L'ATTRIBUTION DU MARCHÉ :
- Lot N°1 : Région PACA (51 résidences)
Nom et adresse de l'opérateur économique auquel le marché a été attribué : BATIMEX - 410 Chemin des Sénès - 83210 SOLLIES PONT
Information sur le montant du marché : 84 390 € HT
Date d'attribution du marché : 16 avril 2021

- Lot N°2 : Régions Occitanie - Rhône-Alpes (61 résidences)
Lot infructueux.

- Lot N°3 : Région Corse (5 résidences)
Nom et adresse de l'opérateur économique auquel le marché a été attribué : BATIMEX - 410 Chemin des Sénès - 83210 SOLLIES PONT
Information sur le montant du marché : 18 000 € HT
Date d'attribution du marché : 16 avril 2021

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

AVIS PUBLIÉ À TITRE COMPLÉMENTAIRE
EXTRAIT DE L'AVIS INTÉGRAL PUBLIÉ AU BOAMP N° 21-58555

Métropole Aix-Marseille Provence
58 Boulevard Charles Livon
13007 Marseille

OBJET DU MARCHÉ : Mission de contrôle extérieur pour l'aménagement de l'entrée Nord de la commune d'Istres (Bouches-Du-Rhône) et la réalisation de l'échangeur des Bellons.

Procédure adaptée

TYPE DE MARCHÉ : Services

DURÉE DU MARCHÉ : à compter de sa notification et s'achèvera à la réception du dernier contrôle sur les DCE des marchés de travaux. A titre indicatif, la durée du marché est estimée à 19 mois, à compter de l'ordre de service de démarrage des prestations

CRITÈRES : Prix 60 %, Valeur technique 40 %

DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES OFFRES : le 01/06/2021 à 12h30

Les informations complémentaires, le cahier des charges et les documents complémentaires peuvent être obtenus sur <https://marchespublics.ampmetropole.fr>.

N° DE L'AVIS : 71210132

DATE D'ENVOI DE L'AVIS AU BOAMP : 30/04/2021

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

AVIS PUBLIÉ À TITRE COMPLÉMENTAIRE

Métropole Aix-Marseille Provence
Conseil de Territoire Marseille Provence
58, Bd Charles Livon
13007 Marseille

OBJET DU MARCHÉ : Fourniture de signalisation temporaire pour l'évènementiel

Marché à procédure adaptée

TYPE DE MARCHÉ : Fournitures

DURÉE DU MARCHÉ : L'accord-cadre est passé pour une durée de 4 ans ferme à compter de sa notification. Le présent accord-cadre n'est pas reconductible.
Estimation du marché par l'administration : 70 150 € HT
Montant minimum : 20 000 € HT
Montant Maximum : 89 000 € HT

CRITÈRES :
Le prix : pondération : 40 %
La valeur technique : pondération : 60 %